

# AVIS DE CONCOURS

Direction Santé et Mieux-être

## Préposé·e·s à l'entretien de la patinoire (2 postes)

Saisonnier à temps plein, non syndiqué

Salaire : entre 19,12 \$ et 23,67 \$ de l'heure

Entrée en fonction : 9 décembre 2024

Durée : Jusqu'au 16 mars 2025

Numéro : NS 2024-22

Date d'affichage : 14 au 20 novembre 2024, 16 h 00

### DESCRIPTION DU POSTE

La personne titulaire du poste accomplit des travaux de déneigement, d'entretien de la patinoire et des équipements. Il·elle assure un environnement sécuritaire, propre et agréable pour la clientèle.

*\*La description complète des tâches est disponible sur demande.*

### EXIGENCES

- Être disponible de jour, de soir et de fin de semaine;
- Détenir un permis de conduire classe 5;
- Savoir utiliser et manipuler correctement tous les équipements relatifs au déneigement;
- Capacité à travailler à l'extérieur et aux intempéries (froid, pluie, neige et vent);
- Avoir une bonne forme physique : capacité à soulever un minimum de 20lbs;
- Avoir sa certification RCR (atout).

### QUALITÉS REQUISES

- Autonomie
- Débrouillardise
- Minutie
- Savoir-être
- Ponctualité
- Rigueur
- Sens des responsabilités

### POUR POSTULER

**Date limite : 20 novembre 2024, 16 h 00**

Faire parvenir votre curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation par la poste ou par courriel aux coordonnées suivantes :

**Conseil de la Nation huronne-wendat**

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

255, Place Chef Michel Laveau

Wendake (Québec) GOA 4V0

[rh@wendake.ca](mailto:rh@wendake.ca)

WENDAKE.CA



Seules les candidatures accompagnées des documents requis et répondant aux exigences seront retenues. Aucune candidature reçue après la date limite ne sera considérée. Le nom du candidat sélectionné sera diffusé publiquement au moment de son embauche. Le CNHW réserve le droit de rejeter toutes les candidatures et de n'embaucher aucune personne.



**WENDAKE**

CONSEIL DE LA NATION  
HURONNE-WENDAT

### AVANTAGES SOCIAUX

- 6 % de vacances
- 5 % de maladies/obligations familiales

### ACCESSIBILITÉ

- Selon la politique préférentielle envers les membres de la Nation huronne-wendat.